

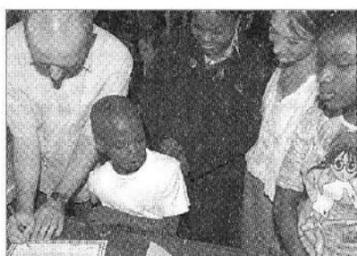
Tramway

ENFIN, IL ARRIVE !

POLITIQUE DE LA VILLE

La Politique de la Ville est morte, le Cucs est né. Derrière ce nom barbare se cache la volonté gouvernementale de démanteler tout ce qui a trait au social dans les quartiers en difficultés en réduisant les moyens des associations. > PAGE 4

ENFANTS EXPULSES



Le 17 juin, la mairie du 14^e organisait des parrainages républicains en soutien aux familles et à leurs enfants dans leurs démarches pour obtenir des papiers suite à la circulaire Sarkozy. Or les régularisations sont presque nulles. Que vont-ils tous devenir?? > PAGE 6

LA VILLE DANS SES QUARTIERS

Vous découvrirez le "triangle du monde" dans l'ouvrage d'Alain Rustenholz "Les traversées de Paris". Passé et présent s'y entremêlent, des religieuses de Port-Royal aux moulins de la rive gauche dont le dernier, qui fut un fameux cabaret, est encore visible dans le cimetière Montparnasse. > PAGE 6

AGNES VARDA

Début septembre, pour clôturer la journée "espace de gratuité" organisée par le "Moulin à café", Agnès Varda présentait son film "Les glaneurs et la glaneuse", diffusé en plein air place de La Garenne. Cet automne, la cinéaste exposait également ses photographies à la Fondation Cartier. > PAGE 8



(PHOTO : FRANÇOIS HENTZ)

● Un dimanche matin, début septembre sur le marché Brune, La Page est allée à la rencontre des riverains, habitants, commerçants et futurs usagers. Attalée à la terrasse du café-restaurant "La Porte Didot", une Japonaise dessine le tramway. Son carnet de croquis constituera un bon souvenir de son séjour à Paris. L'occasion de demander au patron de l'établissement, situé à l'angle de la rue Didot et du boulevard Brune, ce qu'il pense du tramway (dénommé T3) et des aménagements du boulevard, après tous ces travaux? "Pour l'instant, je ne vois rien venir. Tant que le tramway n'est pas en service, que les panneaux conseillant d'éviter les Maréchaux ne sont pas enlevés, notre boulevard restera mort. Les travaux ont été très gênants au point de nous faire perdre jusqu'à 30% de notre chiffre d'affaires et les indemnités consenties par la Ville sont dérisoires. Nous avons dû débaucher un garçon, sans compter que notre terrasse se trouve raccourcie sur une surface équivalant à la piste cyclable. Pourtant l'environnement est plus agréable et j'ai bon espoir que l'activité reprenne." On sait, par ailleurs, que plusieurs commerçants ont intenté une action en justice au sujet des indemnités, pour lesquelles la priorité avait été donnée aux hôtels et cafés. > SUITE PAGE 3

MAISON DES ASSOCIATIONS

Dans un communiqué de la mairie du 14^e début septembre on apprenait que la Maison des associations, tant réclamée et tant attendue allait enfin ouvrir ses portes après huit ans de luttes. La communication officielle présente l'équipement de 500 m² comme "[offrant] aux associations de l'arrondissement cinq salles de réunions ainsi qu'un espace informatique et un atelier de reprographie. Les associations pourront s'y domicilier, s'y réunir, y faire des photocopies, accéder à des ordinateurs, s'y rencontrer et y obtenir une aide dans leurs démarches. Une équipe de quatre personnes est chargée de l'administration et de l'animation du lieu."

Lors d'un entretien accordé à "La Page" le 23 septembre par la directrice, Sylvie Marchand, celle-ci a confirmé que la Maison, "lieu ressources" pour la vie associative, avait pour but de faciliter la vie administrative et statutaire des associations, en leur offrant une grande salle de



(PHOTO : YVONNE RIGAU)

135 m² (115 personnes au maximum) pour leurs assemblées générales et quatre salles plus petites pour leurs réunions de bureau (accueil de 20 à 25 personnes), comme les services décrits plus haut. Elle a également précisé que les associations ne pourraient pas y exercer des activités spécifiques. De même, pour des raisons d'assurance, il ne sera pas possible d'y organiser des expositions.

Or cette Maison des associations, la dixième à ouvrir sur Paris, va avoir quelques difficultés à remplir ses multiples missions d'accueil et d'information sur la vie associative, les activités et manifestations organisées par les centaines d'associations du 14^e, comme le dit la communication sur papier glacé de la mairie. En effet, le maire de Paris (dont dépendent toutes les maisons des associations) a la volonté de n'ouvrir de nouvelles maisons qu'à effectif global constant, c'est-à-dire en déshabillant les maisons déjà existantes pour affecter du personnel > SUITE PAGE 5

UN COSTARD POUR DEUX

Un jour en Normandie, un jour à Paris, le "Costard" arrivait du Havre le 18 juin dernier pour clôturer la fête de La Page. Thomas Louise et ses amis venaient de sortir leur premier CD et nous en ont offert la primeur avec mordant, joie et finesse. Clarinette, guitares, piano, batterie et des paroles pour la cervelle font de chacune des chansons du "Costard" des moments d'émotion ou de sourires dans lesquels on n'a pas de mal à se retrouver : de la bonne chanson française à texte, clin d'œil à Renaud, Gréco ou Mouloudji. Ne ratez pas les prochains concerts du Costard : tous les premiers vendredis du mois de novembre à mars, au Café de l'amitié, 22 rue des Vignoles, 75020, M° Avron, tel. 01.43.79.83.14 ; commandez leur disque sur www.1costardpour2.fr.

COMO SI FUERA ESTA NOCHE...

C'est l'histoire de Maud Lefèvre et Leïla Osman, toutes deux comédiennes, venues jouer "Como si fuera esta noche..." au Moulin à café en avril dernier. Cette pièce contemporaine espagnole de Gracia Morales (jouée en français) nous ouvre les portes de l'intimité d'une mère et de sa fille, à travers le temps. Le thème difficile des violences conjugales y est abordé en douceur et avec sensibilité. Lors de leur passage au café associatif, Maud et Leïla avaient su toucher le public présent par leur générosité et leur jeu tout en nuances. Cette pièce, elles l'ont portée depuis des mois, de la création de leur propre compagnie, le Mimosa, à la mise en scène, et enfin à la scène. Il serait dommage de passer à côté de ce spectacle actuellement au Théâtre dans le 15e jusqu'au 4 novembre. Allez-y !
Como si fuera esta noche... du mercredi au samedi à 19h30 au Théâtre ; 20, rue Théodore Deck 75015 ; plein tarif 18 €, tarif réduit 14 €.

MUSEE ADZAK

Deux expositions cet automne à l'"International arts space" du musée-atelier Adzak. Du 20 octobre au 23 novembre : "Que la nature est généreuse", photos de Didier de Nayer, Grégoire de Gaulle et Luc Guéronnet. Puis, du 24 novembre au 4 décembre : "Automne du Bengale", peinture de Tajuddin, Bangladesh.
Musée-atelier Adzak : 3, rue Jonquoy ; 01.45.43.06.98.

● Votre journal de quartier

Journal farouchement indépendant et sans subventions

"La Page" est publiée depuis 1988 par l'association de bénévoles L'Equip'Page. Le journal et l'association sont ouverts à tous ceux qui veulent mettre "la main à La Page". Vous pouvez aussi nous envoyer vos articles ou vos informations (6, rue de l'Eure 75014 ou lapage.14@wanadoo.fr), tél. 06.60.72.74.41 (répondeur).

Dans l'équipe, il y en a qui signent des articles ou des photos, il y en a d'autres dont les signatures n'apparaissent jamais. Pourtant, ils et elles animent les réunions, participent aux discussions, tapent des articles, les relisent, recherchent des publicités, diffusent le journal dans les librairies, le vendent sur les marchés, collent des affiches, etc.

"La Page" n° 73, c'est John Kirby Abraham, Jean-Paul Armangau, Jacques Blot, Sabine Bröhl, Jutta Bruch, Jacques Bullot, Didier Cornevin, José Couvelaere, Jacqueline Dartigues, Marie-France Desbroyères, Jeanne Durocher-Samah, Jacqueline Fertun, Dominique Gentil, Fabien Gsell, François Heintz, Chantal Huret, Imagem et Adéla, Claire Kachkouch Soussi, Bruno Martin, Marie Niyonzima, Elza Oppenheim, Jacques Parent, Elisabeth Pradoura, Blandine Ravier, Yvonne Rigal, Muriel Rochut, Daphné Siméon, Cécile Tarrière, Janine Thibault...

L'accompagnement artistique du tramway

● Quatre œuvres jalonnent son trajet dans le 14e.

Le 5 juillet 2006, le soir de la demi-finale du mondial de football opposant la France au Portugal, dans la solennité de la salle de mariage de la mairie du 14e s'est tenue une réunion publique avec les habitants et les membres des conseils de quartier. Christophe Girard, adjoint au maire de Paris, chargé de la Culture et président du comité de l'Art dans la ville, présente le "choix" définitif des œuvres d'art qui jalonnent le parcours du tramway. Dans la salle ornée de boiseries, un courant d'air tiède balaie une petite assemblée, guère plus de trente personnes installées sur les confortables bancs de bois. À 18h30, tout est prêt. Le rétroprojecteur ronronne, les micros s'impatiente, et la réunion peut démarrer. Le tramway est un bijou, il aura un écrin, de l'art sur son passage, dans l'esprit de Malraux, un soupçon d'art contemporain dans le mobilier urbain ; c'est aussi parce que le voyageur le vaut bien. Il pourra découvrir sur son trajet, dans certaines stations, de l'art contemporain "universel". Un comité de coordination de l'accompagnement du tramway dirigé par Robert Fleck, directeur de l'École des Beaux-arts de Nantes, existe depuis 2003.

Christophe Girard résume le déroulement du processus de sélection des œuvres dignes d'accompagner la nouvelle star ; une façon de faire qui tranche avec les pratiques de certaines mairies, qui, selon lui, accaparent les espaces publics de façon anarchique et quasi clientéliste dont l'exemple emblématique est l'accrochage des photos sur les grilles du parc du Luxembourg. La mairie de Paris a le souci de créer une harmonie dans la ville, car aujourd'hui l'anarchie est totale. Il est l'avocat du : "Il faut qu'il y ait une liberté

PERNETY, ANNEES 80

Philippe Delannoy vient de publier dix nouvelles rassemblées sous le titre "Pernety 80". Chacun des personnages se trouve à un moment charnière de sa vie, et son histoire rencontre de plein fouet la période charnière de ce quartier alors livré aux démolisseurs. Pendant que la rue de l'Ouest se vide de ses habitants et cède sous les coups des pelleteuses, le marchand de journaux de la rue Boyer-Barret témoigne de la vie, des aventures ou des frasques d'Angélique, Lulu, Marine, Joseph ou Gary. L'auteur fait revivre les heures de gloire de ce quartier, au temps des utopies, des bistrotts, des squats et des cinémas d'avant-garde. "Pernety 80", 2006, Fayard, 186 pages, 14 €.

dans un certain foisonnement et un dépouillement".

La mairie de Paris a pris le choix de confier la sélection des œuvres à un comité d'experts, composé d'artistes réputés. Le choix définitif après sélection a été entériné à la fois par le comité des arts de Paris et par les élus locaux des arrondissements concernés par le tramway.

Sur l'écran, les photos défilent. Une voix-off aux intonations chaudes d'Italie commente les œuvres d'art, neuf au total (coût global : 4 millions d'euros) dont quatre pour le 14e.

L'art contemporain "universel"

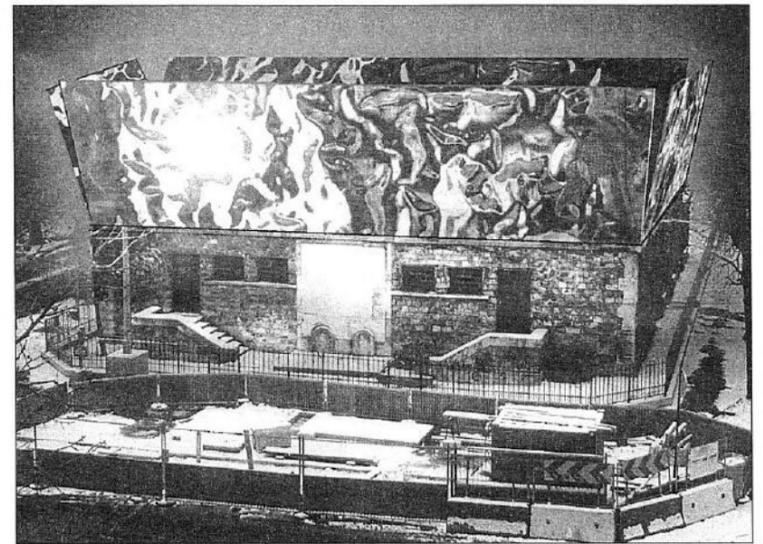
Il y a le projet de Kogler Peter. Le pont de la porte de Vanves sera égayé d'une animation de fourmis de couleur orange ou de mappemondes de couleur bleue, en écho à la diversité culturelle du quartier Pernety-Vanves.

La façade de briques rouges de l'institut de puériculture sera enjolivée par l'œuvre d'Angela Bullock. Des caissons lumineux, dans les tons pastel, seront animés d'un mouvement similaire à celui des rames.

Dans le parc Montsouris, sera installée sur quelques bancs qui longent le parc de la cité universitaire, une œuvre sonore de Christian Boltanski qui vit à Malakoff. Les enregistrements, des confessions amoureuses dans les langues maternelles des étudiants résidant à la Cité universitaire internationale se déclencheront dès qu'on s'assiera sur un des bancs.

Enfin, la dernière œuvre, celle de Claude Lévêque trônera à la station porte d'Arcueil, une œuvre dite Tchaïkovski, des installations de tôle sur un édifice désaffecté attenant à l'ancien aqueduc situé entre les deux parties de la cité U. Les reflets des multiples pans métalliques mobiles évoqueront les mouvements de l'eau, réfléchissant aussi les humeurs du ciel parisien.

Les habitants des alentours de la porte d'Orléans ne seront pas oubliés. Trois années de bruit, de poussière, de bouchons, seront dédommées par une œuvre d'art, un projet du sculpteur Daniel Buren, célèbre pour les colonnes installées dans la cour du Palais royal, d'une valeur de 700.000 euros dans l'esprit du tramway de "Lille 2000". Une grande sphère, suspen-



Une œuvre de C. Lévêque : installation de tôle sur un édifice désaffecté entre les deux parties de la Cité U. (PHOTO : D.R.)

due en hauteur, nécessitant des pieds solides pour la porter. Il est prévu que les fondations seront installées simultanément aux travaux de prolongement de la ligne 4 du métro. Toutefois, son financement nécessitera la mise à contribution de mécènes privés, car pour le moment, aucun budget n'est prévu pour cette pièce.

Débats

Le débat souleva quatre questions. En premier lieu sur la viabilité et le coût de la maintenance de ces œuvres ; entre autres "la réparation des fourmis". Ensuite les membres des conseils de quartier, tout en reconnaissant pour certains la "qualité" des œuvres, demandèrent à Christophe Girard de préciser le but de la réunion puisque visiblement les choix étaient arrêtés, et surtout quid de la démocratie participative, car toutes les lettres de demandes des habitants d'être associés au choix artistique sont restées sans réponse ; de même sur l'absence d'une œuvre d'un enfant du quartier. En dernier lieu, une habitante préoccupée par la perturbation sonore que provoquera l'œuvre du parc Montsouris, posa la question du bien fondé de cet œuvre, car le promeneur est souvent en quête de silence.

Pour la maintenance, les œuvres seront pérennes et faites pour durer. Sur l'objet ou le but de la réunion, il a rappelé qu'avant la démocratie locale, ce type de réunion n'aurait pas existé ; et de souligner par ailleurs que "les projets des Halles ont été présentés au public, mais une fois retenus par la commission". Pour le choix des artistes, "il faut se méfier des différents clients pour faire plaisir aux amis, aux associations". Une remarque qui a fait bondir un représentant associatif exprimant son désaccord avec des propos tendancieux voire injurieux à l'endroit des élus locaux et des artistes. En l'occurrence, la sélection des artistes était le fait du comité des experts.

Une étudiante de la cité universitaire, heureuse de la collaboration établie entre les étudiants et le choix de l'œuvre sonore, souhaite participer à son évolution. Enfin, une demande d'avis est adressée à un artiste du quartier au sujet de l'œuvre sonore. Selon lui, "l'œuvre est déplacée" dans cet endroit.

La réunion est arrêtée à 20 heures, à temps pour assister à la demi-finale. Certains habitants évoquent les prochaines échéances municipales, sous-entendant qu'il faudra compter avec leurs voix.

MARIE NIYONZIMA

Édition

Les écrivains nous baladent

Qu'est-ce qu'un écrivain ? C'est quelqu'un qui nous transporte. Et nous serine : allez voir là-bas, vous y êtes ! Cette formule tirée d'un des vingt volumes qui composent la collection "Sur les pas des écrivains" illustre bien le dessein des éditions Alexandrines. Créée en octobre 1996, la petite maison d'édition, installée depuis un an au 31, rue Ducouëdic, fête ses dix ans et sa vingtième parution : "Balade en Pas-de-Calais".

Née à Alexandrie, arrivée à Paris en connaissant la France à travers ses grands auteurs, Marie-Noëlle Craissati, sa dynamique directrice, avait toujours souhaité se lancer dans l'édition. Alexandrie, alexandrins, Alexandrines, le chemin était tracé. "Nous proposons une géographie littéraire de la France", explique-t-elle. "L'idée est de découvrir un département à travers les biographies des écrivains qui y ont séjourné, qui ont écrit sur les lieux ou qui font partie intégrante du patrimoine, comme Jean-Jacques Rousseau et Ermenonville (Val-d'Oise) où se dresse son cénotaphe." Les textes sont écrits par des spécialistes, parfois même par des proches

de l'auteur ; ainsi, le fils de François Mauriac pour le Val-d'Oise ou un neveu d'André Gide à propos de Cuverville (Seine-Maritime) où se trouvait la maison des parents de l'écrivain, décrite dans "La Porte étroite". Parfois, l'auteur lui-même prend la parole comme Tonino Benacquisti racontant son enfance à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne).

Auteurs classiques ou contemporains, natifs ou résidents d'exception, chacun laisse ses empreintes. Les plus illustres nous accompagnent sur des chemins qui surprendront jusqu'aux fins connaisseurs des régions évoquées. D'autres surgissent de l'oubli : le feuilletoniste Jules Mary, ami d'Arthur Rimbaud, dans les Ardennes, ou le trio de la revue du "Pou qui grimpe" qui, au len-

demain de la Première guerre mondiale, tirait de sa torpeur la ville de Coutances (Manche). Vingt départements sont déjà parus*, à raison d'une vingtaine d'écrivains par livre.

Ces ouvrages, abondamment illustrés comptent environ 260 pages. En annexe, une table indique l'adresse des lieux de vie des écrivains ainsi que leur ouverture au public. Trois sont en préparation : Seine-Maritime, Gironde et Haute-Vienne. À quand les arrondissements parisiens ?

Bonnes balades littéraires !

F. H.

* En vente sur commande, sur place ou dans les librairies régionales. Editions Alexandrines, 31, rue Ducouëdic.

Tél. 01.45.44.21.40, www.alexandrines.fr.



Micro Trottoir

En attendant le tramway

● Les essais du tramway ont commencé après trois ans de travaux. Qu'en pensent futurs utilisateurs et riverains ?

► SUITE DE LA PAGE 1 Un père de famille sirote son café, accompagné de ses deux petites filles qui s'amusent à compter les taxis sillonnant le boulevard. A partir de fin décembre, elles pourront dénombrer les rames de tramway. Le papa, fonctionnaire de police, explique qu'il habite sur le boulevard et a la chance de travailler dans le 15e : "Je ne vais pas vous dire que les travaux ne m'ont pas dérangé mais le jeu en valait la chandelle. Avec la transformation du boulevard, nous sommes gagnants à 200% : plantation d'arbres, mobilier urbain agréable et surfaces engazonnées. Ce côté un peu promenade va permettre de se réapproprier le boulevard, au quotidien. Dès le début, j'étais convaincu par le tramway, un mode de transport silencieux, rapide et régulier. J'aurai la chance de l'emprunter chaque jour pour aller travailler." Un peu plus loin, un habitant tient à nous faire part de ses critiques, même si il reste un adepte du tramway et l'utilisera, lui aussi, pour se rendre à son bureau de La Défense : "Entre la porte d'Orléans et la porte de Vanves, on a supprimé la moitié des arrêts de l'ancien PC et je crains que, le week-end, la fréquence du tramway ne tombe de 4 à 20 minutes. De plus, les aménagements ont entraîné le rétrécissement des sorties de Paris, notamment porte de Châtillon, ce qui risque de provoquer des bouchons au niveau du passage du tramway." Une dame âgée descend du bus PC : "J'habite sur le boulevard Jourdan, près de la porte d'Orléans. Les travaux ont été intenable, avec des marteaux piqueurs, parfois même entre minuit et 2h du matin. Maintenant qu'on est sur le point de l'avoir, on a hâte. Quand je le vois passer pour les essais, majestueux et silencieux, c'est très beau. J'espère qu'ils ont prévu un aménagement floral." Nous lui expliquons, qu'en tout cas, un accompagnement artistique verra le jour sur tout le parcours du tramway. Elle n'en a jamais entendu parler !



Après plus de sept mois d'essais, le tramway sera mis en service mi-décembre. (PHOTO : FRANÇOIS HEINTZ)

et légumes, qui vend sur ce marché depuis 44 ans et a habité Montrouge durant 30 ans "90% des clients sont contents que le marché retourne côté Paris. Pendant trois ans, les travaux du tramway ont constitué une sorte de barrière que la clientèle avait du mal à traverser. Le dimanche, c'est acceptable car le marché aux puces a un effet d'entraînement sur le marché alimentaire. Mais le marché du jeudi a décliné : nous avons perdu 30% de notre chiffre d'affaires. Pourtant, les commerçants ont joué le jeu jusqu'au bout. Seulement trois d'entre eux sont partis." Ce qui ne l'empêche pas d'être emballé par le tramway : "Depuis deux mois, j'aime le regarder passer pour les essais. Le décor est convivial,

gai et vert. Grimper à bord avec un caddy bien rempli sera plus pratique qu'en bus. Je ferai un tour rien que par plaisir, pour aller boire un verre au pont de Garigliano."

Un couple fait ses courses, bébé dans la poussette : "Vivement que le tramway démarre !" s'exclame Zoubir, le père. "Un enfant sur huit est asthmatique ; il faut plus de transports en commun non polluants. Je me suis tenu au courant de la progression du chantier et, pourtant, je n'ai pas entendu parler de l'accompagnement artistique destiné à animer son parcours." Un peu plus loin, des jeunes du PCF diffusent une feuille d'information qu'ils viennent de lancer, "Paris 14 pour tous" : "Par manque de place, nous avons choisi, cette fois, de

parler des problèmes de fermetures de classes aux dépens du tramway. Ce sera pour le prochain journal, dans trois mois, lors de sa mise en service. Et d'ajouter en riant : "Pour nos activités militantes, nous prendrons le tramway."

Un quartier qui se transforme

A la limite du marché aux puces, un marchand de fruits et primeurs dispose d'un imposant étal. Lui, n'est pas content de retourner le long du boulevard : "Ce sera trop serré et les camions ne pourront plus se garer en épis le long du boulevard. L'idéal serait de fermer le boulevard à la circulation, les jours de marché, tout au moins le dimanche. Mais personne ne nous écoute", se plaint-il. Un de ses clients souhaite s'exprimer sur le tramway : "J'ai suivi les travaux depuis le début. Le boulevard commence à prendre tournure. Avec les essais, on le voit voguer sur la pelouse comme un bateau. On a entendu des gens grogner, des commerçants se plaindre mais on en a vu d'autres s'installer, qui ont senti le vent tourner. En cinq ans que j'habite le quartier, j'ai constaté un changement de population : les nouveaux venus ont plus de moyens.

L'accompagnement artistique du tramway ? Première nouvelle, même si c'est une bonne nouvelle". L'initiative de jalonner le boulevard d'œuvres d'art n'émeut pas beaucoup les militants du Parti des travailleurs venus sur le marché pour avertir des menaces pesant sur la maternité de l'Institut de puériculture du boulevard Brune. Un bâtiment sur la façade duquel est justement prévue une œuvre lumineuse d'Angela Bullock.

Un véritable serpent de mer, cet accompagnement artistique. Une riveraine explique que le conseil de quartier Didot-porte de Vanves a reçu, pour toute réponse à sa demande d'informations, un simple accusé de réception. Depuis, une réunion publique s'est tenue pour présenter les projets aux habitants du 14e (voir article page précédente). "Non seulement il n'y a pas eu de concertation mais l'information est distillée au compte-goutte", soupire-t-elle. Patrick, lui, habite de l'autre côté du périphérique : "Les gens de Malakoff et de la banlieue sud se sentent concernés par le tramway. Au lieu de prendre un bus qui serpente à travers la banlieue jusqu'à la porte d'Orléans, ils auront intérêt à l'utiliser."

FRANÇOIS HEINTZ

Le tramway en chiffres

7,9 km de voies pour 17 stations
(6 dans le 14e)

21 rames fonctionnant de 5h à 0h30

78 places assises (contre 48 dans le bus)

304 places au total, (100 dans le bus)

Fréquence : toutes les 4 minutes

en pointe, 8 minutes aux heures creuses
24 minutes du pont de Garigliano

à la porte d'Ivry

Vitesse 20 km/h contre 14,5 pour le bus

100 000 voyageurs par jour

(50 000 pour le bus)

Des balades, encore des balades

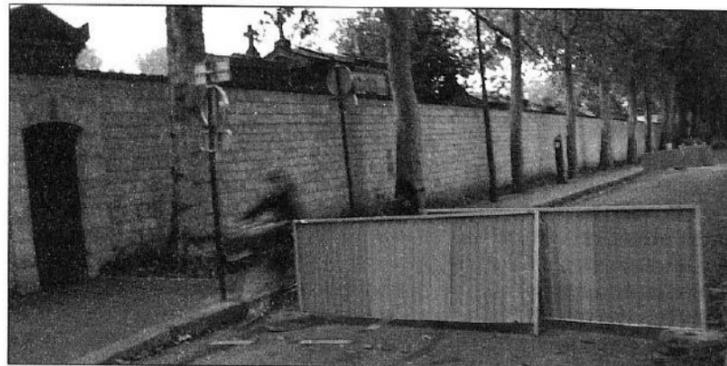
Une "rando tramway" est organisée le dimanche 22 octobre sur les 8 km du parcours, entre les 13e, 14e et 15e arrondissements. Téléphoner une semaine avant pour avoir des précisions au : 01.42.76.86.10 (info tramway).

Mi-décembre, lors de l'inauguration du premier tramway, le public pourra le tester gratuitement pendant deux jours. Le tarif sera ensuite celui du réseau RATP (1,40 le billet et 10,90 le carnet). Les horaires quotidiens seront les suivants : premier départ du pont de Garigliano (15e) à 4h55, celui de la porte d'Ivry (13e) à 5h30. La dernière rame partira du 15e à 0h.

A bicyclette rue Emile-Richard

Vous souvenez-vous, cyclistes ou piétons, (voir La Page n° 65) comme elle était délicieuse, toujours, au printemps, lugubre mais forte en hiver, inquiétante la nuit lorsqu'on a peur de son ombre sous les réverbères. Transformée en parking, le charme de la rue Emile-Richard nous fut retiré en 2005. Pour les piétons c'était encore acceptable, mais les cyclistes eux devaient choisir entre les quolibets relativement réservés des passants en empruntant les trottoirs, ou la mort assurée en empruntant la chaussée, mais avec une consolation : l'immédiate proximité d'une résidence éternelle.

Ce charme nous est rendu. Nous l'avons appris le soir du 19 septembre lors du conseil de quartier Mouton-Duvernet, par Madame Bellenger - adjointe à la voirie, stationnement, circulation et transports. Il nous est rendu avec parcimonie ; car le parking demeure. Il est simplement porté de droite à gauche - réjouissons-nous -



En attendant, la rue est en travaux ; seuls les piétons et quelques cyclistes peuvent s'y aventurer. (PHOTO : YVONNE RIGAL)

dans le sens de la circulation cela va de soi, de manière que les courageux cyclistes puissent longer le trottoir sans plus courir le risque de se retrouver dans les bras d'un conducteur ébaubi ayant ouvert sa portière sans avoir porté un prudent regard vers ses

arrières. Le détail est d'importance. Il aura aussi son prix. Cela ne change rien à l'étroitesse de la voie où deux mobiles de front font si mauvais ménage. C'est vrai, mais justement, là réside la surprise...

A suivre donc ! YVONNE RIGAL

Conseil de quartier Mouton-Duvernet

Mardi 19 septembre 2006, 20h : réunion du conseil de quartier Mouton-Duvernet. Sont présentes une cinquantaine de personnes. Chacune reçoit un compte rendu de la réunion du 18 mai 2006 et l'état d'avancement des propositions du groupe "Trottoirs" concernant la propreté, les motos et vélos, des points divers et quelques vœux.

Sur un trottoir on trotte, on crotte et on jette. L'on attend également : de passer pour traverser, de monter dans l'autobus, etc. Eventuellement l'on s'y repose assis sur des bancs (à l'étude) et l'on s'y rencontre. Ah, j'oubliais, on y parque également des motos - généralement fort encombrantes. Car on cycle de plus en plus dans Paris.

Bref, tout cela demande des aménagements, fruits de concertations multiples entre usagers et responsables dans la ville.

Avec le temps les résultats se vérifient : réaménagement de la placette 19-23, rue Hallé, ajouts de poubelles, protection des pieds d'arbres avec grilles, nouveaux emplacements vélos et motos (différenciés cette fois), charte de bonne conduite pour les deux roues, enlèvement des épaves, points de ravitaillement électrique, pistes cyclables (les propositions de trajets sont à faire : dans le sens, à contresens, etc.).

Il semble notamment que les grands travaux du tramway achevés, une révision globale des circulations de l'avenue du Général-Leclerc soit envisagée au cours de la prochaine mandature : piétons, cycles, automobiles, bus, taxis...

Y. R.

Rappel : l'enlèvement des objets encombrants est gratuit à Paris, sur simple appel au 01.56.53.10.23 ou au 3975

LA POSTE DAGUERRE EN DANGER

La Direction de La Poste voulait supprimer un poste en novembre 2006, au bureau du 66-68, rue Daguerre. Fin septembre, la lutte et le soutien des usagers a permis d'obtenir un moratoire et le maintien du guichet. Le personnel du bureau de poste Paris-Daguerre remercie chaleureusement les commerçants et les particuliers de leur soutien inconditionnel.

L'ECOLE ET LES INEGALITES

Le 24 novembre, à 19h30 au café associatif (place de La Garenne), vous pourrez assister à la projection du film documentaire de Marina Julienne sur la ségrégation scolaire dans le 14e. Le film sera suivi d'un débat, dans le prolongement des rencontres du Forum social local sur ce thème.

VOTATION CITOYENNE

Du 16 au 22 octobre, le collectif Votation citoyenne Paris 14 dont "La Page" est membre tiendra des bureaux de vote dans tout l'arrondissement pour demander aux habitants s'ils sont pour ou contre le droit de vote et d'éligibilité des résidents non communautaires. Citoyens, à vos bulletins de vote !

Abonnez-vous à La Page

Six numéros : 10 € ; soutien : à partir de 15 €. Abonnement pour chômeur et étudiant 8 €.

Adressez ce bulletin et votre chèque à l'ordre de L'Equip'Page : 6, rue de l'Eure 75014.

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Politique de la Ville

Un nouveau dispositif se met en place

● Entre la porte de Vanves et la rue Didot, les associations de quartier sont toutes dans l'incertitude quant au devenir des financements de leurs activités.

La "Politique de la Ville" vise à lutter contre l'exclusion sous toutes ses formes. Elle est menée par l'Etat en partenariat avec la Ville et la Région et est conduite à l'échelle d'un quartier où la précarité sociale est forte. Depuis 2000, une partie du sud-ouest de l'arrondissement (ainsi qu'une partie du sud-est du 15e) bénéficient d'un contrat de Ville. Une équipe locale est chargée de mettre en œuvre ce dispositif sur plusieurs domaines : développement économique; emploi et formation; prévention sociale et santé; prévention de la délinquance; justice et sécurité; qualité de la vie urbaine et logements; et enfin éducation, culture, loisirs et sport. Après deux manifestations dans le quartier et plusieurs interventions, un collectif d'associations du 14e, dont "La Page", avait réussi à ce que le quartier "Porte de Vanves - Plaisance - Raymond-Losserand" soit classé quartier "Politique de la Ville". Dès le premier comité de pilotage, les mêmes associations avaient réussi à étendre le périmètre du quartier à la place de Catalogne, la rue de l'Eure et au quartier des Périchaux dans le 15e.

Si le dispositif n'est pas parfait, nombreux sont les acteurs de terrain qui s'accordent à dire qu'il est certainement le plus abouti depuis les débuts de la politique de la Ville en 1977. En effet, alors que la plupart des dispositifs précédents se contentaient souvent de répondre à des crises ponctuelles (troubles de Vénissieux en 1981, ceux de Vaux-en-Velin en 1990...), le contrat de Ville 2000-2006 s'attaquait aux racines des problèmes que connaissent

les quartiers en difficulté en couvrant, en même temps, la quasi-totalité des domaines sensibles et en permettant aux initiatives locales d'émerger.

Trois ans renouvelables

La vague sans précédent d'émeutes urbaines de l'automne dernier aura fourni au gouvernement le prétexte pour s'attaquer à ce dispositif. Pour calmer tout le monde, le ministre débloquent dans l'urgence 100 millions d'euros (la même semaine, la loterie européenne mettait en jeu elle aussi 100 millions d'euros, c'est dire l'attention portée aux quartiers en difficulté). Mais, en mars 2006, le ministre de la Ville annonçait que les contrats de Ville seraient remplacés par le Contrat urbain de cohésion sociale (Cucs) et distribuait à cette occasion... les mêmes 100 millions d'euros. Pour mettre en œuvre ces nouveaux contrats, il faisait une nouvelle annonce le 13 septembre dernier... et distribuait à l'occasion les mêmes 100 millions d'euros !!! En attendant, les associations renouvellent leurs demandes de subvention à l'aveuglette, ne sachant pas si telle action sera toujours financée et s'il ne vaut mieux pas déployer ses activités vers tel autre domaine ayant plus de chances de correspondre aux thèmes "porteurs" du moment.

Le futur contrat n'aura plus qu'une durée de trois ans (au lieu de six précédemment). La volonté de l'Etat, tout au moins si l'on en croit les annonces tonitruantes de plusieurs de ses ministres, est de mettre l'accent sur la citoyenneté et la prévention de la délinquance (combien de nettoyeurs

haute pression pour nos cités ?), la réussite éducative (combien de collégiés "ambition réussite" dans le 14e ?), l'habitat et le cadre de vie (pour autant l'Etat a brusquement annoncé la réduction de sa participation financière aux trois projets de couverture du périphérique dont celui de la Porte de Vanves), l'accès à l'emploi et le développement économique (de nouvelles zones franches seront créées, à priori pas dans le 14e) et la santé (si cela pouvait enrayer la fermeture des hôpitaux du 14e !!!). Plus rien pour la justice, le sport et les loisirs, plus rien pour la culture ni pour le lien social, travail pourtant sans relâche de nombreuses associations du 14e...

Fin septembre, la mairie du 14e, avec l'aide de la mairie de Paris, présentait aux associations ce que serait le Contrat urbain de cohésion sociale (Cucs) pour l'arrondissement. Son périmètre d'exercice sera restreint pour se réduire à l'espace ensermé par les rues Vercingétorix, Julia-Bartet, le boulevard Auguste-Pinard, les avenues de la Porte Didot et Georges-Lafenestre, le boulevard Brune, les rues Raymond Losserand

et Gergovie. La Cité de l'Eure est maintenue dans le périmètre Cucs. Seraient donc exclus : Broussais et le centre social qui loge dans l'un de ses bâtiments, la cité Didot (angle Alésia-Didot), le collège Giacometti, la place de Séoul. Le maire du 14e a souhaité que la place de la Garenne soit inscrite au nouveau périmètre. À noter que le quartier des Périchaux (15e) reste inclus dans le Cucs. Si modifications du périmètre il y a, elles se feront forcément à la marge.

On serre les cordons

Ce sont non seulement les territoires qui sont resserrés mais également les budgets. En effet, sur une enveloppe donnée dont le montant n'était pas encore connu, le ministre a fixé trois catégories de financements : la catégorie 1 qui permet l'attribution de 60% des crédits, la catégorie 2 qui octroie 30% des crédits et enfin la catégorie 3 qui ne donne que 10% des crédits. Et le ministre a décidé de classer Paris (donc le 14e) en...catégorie 3. Les associations devront donc faire avec moins de moyens. Avec ce désengagement de l'Etat, la prio-

rité est donnée aux critères de type "urbanisme" au détriment de l'humain (lien social). Les équipes de développement local qui accompagnent certains projets de la "Politique de la Ville" pourraient rester en place et devenir salariées de la Ville de Paris. Mais rien n'est encore décidé. Et le maire du 14e d'appeler les associations à la rescousse mais sans donner plus d'informations sur les échéances à venir.

Si les associations du 14e ont montré à plusieurs reprises qu'elles savaient se mobiliser, il est curieux de le leur demander après la bataille. Le contour exact du Cucs n'est peut-être connu que maintenant mais, depuis que ce gouvernement est en place, la Ville connaît clairement ses intentions de démanteler tout ce qui a trait au social, dont la Politique de la Ville. Pourquoi n'a-t-elle pas sonné le tocsin plus tôt et demande-t-elle maintenant aux associations d'éteindre un feu... déjà presque consumé ?

JEAN-PAUL ARMANGAU
ET MURIEL ROCHUT

Face au chômage, soyons solidaires !

● Depuis plus de 20 ans, l'association "Solidarités nouvelles face au chômage" aide les demandeurs d'emploi.

Le chômage régresse en France. Bravo ! Mais n'oublions pas ce que masque l'optimisme des statistiques : ceux qui, dans la solitude, recherchent désespérément l'emploi perdu, ceux qui galèrent parce qu'il ne leur reste plus pour vivre que le RMI ou les ASS, ceux qui, découragés, sortent des dispositifs nationaux d'aide à la recherche d'emploi.

Installée à la maison du développement économique et de l'emploi, l'antenne locale de "Solidarités nouvelles face au chômage" (SNC) mène son action autour de deux démarches. D'une part des bénévoles accompagnent en "binôme" une personne en recherche d'emploi jusqu'à ce que "l'accompagné-e" décide de cesser l'accompagnement. En général, jusqu'au retour à un emploi stable, soit en moyenne un an. D'autre part, dans des situations plus délicates (urgence financière, difficulté d'une réinsertion professionnelle suite à une période de chômage trop

longue, etc.), l'association participe à la création d'emplois, qu'elle finance en partie ou totalement, auprès d'associations partenaires.

Reprendre confiance en soi

Deux personnes de notre équipe ont accompagné Pascale pendant 6 mois ; elle avait une quarantaine d'années, une bonne carrière professionnelle jusqu'à un arrêt de travail de longue durée qui avait entraîné son licenciement. Après cinq mois de recherche d'emploi, Pascale avait demandé l'aide de SNC et six mois après, elle a pu retrouver un bon poste ; voici son témoignage, adressé en remerciements à ses deux accompagnateurs SNC : "Il est évident que votre accompagnement pendant ces trois mois a été pour moi d'un grand soutien, aussi bien d'un point de vue pratique que moral, et notamment, pendant une période de passage à vide où sans votre perspicacité et ténacité, je me serais laissé aller au découragement. Rassurée par vos précieux conseils, j'ai alors repris confiance en moi et ai pu ainsi me rendre aux divers entretiens d'embauche, sereine et pleine d'espérance."

Si le chômage ne vous laisse pas indifférent, venez nous rejoindre, nous avons besoin de bénévoles ; nous avons aussi besoin de vos dons pour aider au financement des emplois. Passez à la Maison des associations du 14e ou appelez-nous au 01.42.47.13.41, secrétariat national de SNC.

Si le chômage, c'est votre galère quotidienne, frappez à la porte de la Maison du développement économique et de l'emploi, 13, rue Rémy-Dumoncel (tél. : 01.56.54.29.60), quelqu'un sera toujours là pour vous accueillir ! Deux bénévoles SNC reçoivent les demandeurs d'emploi, à la permanence, tous les mercredis matin.

FABIEN GSELL

L'action en chiffres

En 2005-2006, le groupe du SNC "Montparnasse 14" comprend 24 bénévoles et a accompagné 29 demandeurs d'emploi, permis 10 retours à l'emploi dont deux "emplois aidés" ; plus d'infos sur www.snc.asso.fr.

Pas de trêve pour le logement

● Le Collectif logement est resté sur la brèche cet été : par sa mobilisation, des expulsions ont pu être contrées.

Le cas de la famille D. est exemplaire de l'efficacité d'un collectif. En effet, depuis de nombreux mois, le Collectif logement Paris 14 s'est mobilisé pour soutenir cette famille menacée d'expulsion après avoir été victime d'un escroc en immobilier. Cet été, une cellule de veille



(PHOTO : PAUL ROUSSIER)

s'est tenue plusieurs jours de suite au bas de l'immeuble pour prévenir l'expulsion. Un rassemblement auquel ont participé des militants du Collectif logement Paris 14, ceux du 3e, ceux du "Collectif action logement" et des élus PC, PS et Verts, s'est tenu devant le siège de la société propriétaire de l'appartement et une délégation a été reçue par les dirigeants de cette société. Deux articles dans la presse sont parus à ce sujet début septembre. Cette mobilisation du collectif a été décisive lors du jugement en appel demandé par l'avocat de la famille contre la Préfecture de Police. En effet, le juge a déclaré la suspension de l'arrêté autorisant le recours à la force publique pour réaliser l'expulsion, considérant le risque manifeste de trouble à l'ordre public dû au soutien du collectif logement.

Cet été, quelques familles participant au collectif ont également pu être relogées montrant à tous que la vitalité d'un réseau solidaire permet des victoires sur la fatalité et le désespoir. Au programme de la rentrée, le collectif lance une démarche auprès de la préfecture de Paris à qui a été transmise une liste des dossiers de demande de

logement de 46 familles ou personnes et prévoit, en fin d'année, une grande manifestation dans le 14e pour "un toit pour tous" avec toutes les organisations et habitants qui souhaiteront participer à cet "événement".

Collectif logement Paris 14 : 06.33.41.43.64.

CÉCILE TARRIÈRE

Les expulsions en chiffres

Au premier semestre 2006, il y avait eu 665 expulsions locatives à Paris contre 447 au premier semestre 2005. Dans le 14e, 65 demandes d'expulsions ont été enregistrées en 2005, dont 43 ont été exécutées. En 2006, ce sont 83 demandes d'expulsions qui ont été enregistrées dont 51 ont été ou vont être exécutées d'ici la trêve hivernale. Les deux motifs principaux pour les dettes locatives trop élevées, et les ventes à la découpe.

CINE-CLUB A PERNETY

La saison est relancée. Comme l'an passé, les conseils des quartiers Pernety et Porte-de-Vanves programment films et débats au "ciné-club", chaque premier mercredi du mois, à 20h à l'Entrepôt*. On y verra le 8 novembre "En attendant le bonheur" d'Abderrahmane Sissako (Mauritanie, 2002), puis "A cinq heures de l'après-midi" de Samira Makhmalbaf (Iran, 2003) le 6 décembre. Le succès du ciné-club ne se dément pas et c'est à chaque fois un public nombreux qui répond à l'appel. Aussi, arrivez à l'heure !

EXPO

Au mois de décembre prochain, Ana Maria Gomes Villaseca exposera ses peintures sur les murs du café La Comédia, 51, rue Boulard.

Artisans du monde

Mois après mois, le commerce équitable, celui des échanges plus justes entre producteurs des pays du Sud et consommateurs des pays du Nord, prend de l'ampleur. Le groupe de bénévoles "Artisans du monde Paris 14" est en train de renforcer ses activités pour répondre à toutes les sollicitations. Tout en continuant de tenir un stand de produits alimentaires et bios chaque dernier samedi du mois au marché Brancusi, le groupe développe régulièrement ses activités au Moulin à café par le biais de ventes à thème, de goûters ou de brunchs "équitables". Il participera également à la semaine de la solidarité internationale du 11 au 19 novembre prochain par le biais de plusieurs animations (débat, expositions,

forum d'associations, concert...) à l'Entrepôt, au Moulin à café ou à la Cité internationale. Enfin, Artisans du monde Paris 14 est également en recherche d'un local dans l'arrondissement en vue d'ouvrir une boutique d'ici la fin de l'année. Pour mener à bien cette entreprise, le groupe recherche de nouveaux bénévoles ayant des compétences pour la gestion, la comptabilité, la vente... et renforcer une équipe pleine d'entraide. J.P.-A.

AdM Paris 14 ; 14, rue Jonquoy ; tel. 01.44.24.97.35 ; <http://paris14.artisansdumonde.org>. Abonnez-vous à la lettre d'informations : paris14@artisansdumonde.org.

Maison des associations

La mairie communique

► SUITE DE LA PAGE 1 dans les nouvelles. Si en 2002, tout le monde s'accordait pour un minimum de cinq personnes pour faire fonctionner chaque maison des associations, la plupart des élus d'arrondissement convenait que, selon la taille de l'arrondissement et l'activité associative, il fallait revoir ce chiffre à la hausse.

Aujourd'hui, la Maison des associations qui vient d'ouvrir dispose de... trois personnes, et sa directrice devra batailler dur pour obtenir ne serait-ce que le quatrième poste déjà annoncé par le maire du 14e mais pas encore financé. Résultat : alors que l'activité associative est la plus importante en soirée et les week-ends, la Maison des associations du 14e ne sera ouverte que de 10h à 20h du mardi au jeudi, de 14h à 20h les vendredis, de 10h à 18h les samedis et sera fermée tous les dimanches et lundis ! Devant l'afflux des associations

qui s'inscrivent chaque jour, la mairie étudie actuellement la possibilité d'externaliser (via une société de gardiennage privée) l'ouverture, la surveillance et la fermeture des locaux jusqu'à 22 heures... deux soirs par semaine seulement.

Lors d'une réunion de présentation à la mairie du 14e en juin dernier, les représentants associatifs apprenaient qu'ils pourraient avoir leur mot à dire dans l'adaptation de la maison des associations à leurs besoins au travers d'un "conseil de maison" ou "conseil d'animation" dans lequel pourraient siéger les associations inscrites. Cela existe déjà dans d'autres arrondissements. Il semble utile d'en réclamer la création le plus rapidement possible !

Monsieur le maire, ce n'est pas sérieux !
Depuis 1998 (voir "La Page" n° 38 à 72), les associations n'ont de cesse de relever

le manque d'espaces associatifs dans un arrondissement de plus de 132.000 habitants. Réunions publiques, petits déjeuners, manifestations, interpellations de ministres, de députés, de conseillers de Paris, recours devant le tribunal, conférences de presse, reportages... Autant de moyens auraient été mis en œuvre pour n'obtenir qu'un équipement fermant ses portes aux heures où les associations s'activent ? On croit rêver. Après avoir torpillé le projet de studio musical municipal qui devait s'implanter en ce lieu, la Ville de Paris fait maintenant le cadeau d'une miniature de ce qui devait être le creuset de la vie associative du 14e. Il est impératif de corriger le tir en mobilisant tous les élus de l'arrondissement pour que la Mairie de Paris octroie au plus tôt les deux

postes supplémentaires permettant à cet équipement de répondre aux missions que la Ville lui assigne.

JEAN-PAUL ARMANGAU, JOHN-KIRBY ABRAHAM ET DOMINIQUE GENTIL



En pratique

A la Maison des associations, pour bénéficier des services, il faudra que votre association soit répertoriée. Si vous voulez vous y faire domicilier, ne tardez pas, car pour l'instant seule une centaine de boîtes aux lettres est disponible. Pour vous inscrire, prenez rendez-vous avec la directrice et munissez-vous d'une copie des statuts de votre association (et des dernières modifications), d'un récépissé

de première déclaration, de la photocopie de la parution au Journal officiel, du dernier rapport d'activité, de la liste des membres du bureau. Enfin, si vous n'en n'avez pas, contractez une assurance en responsabilité civile et munissez vous de son attestation.

Maison des associations du 14e : 22 bis, rue Deparcieux ; tel. 01.53.63.31.50.

Ateliers Personimages Dépasser son handicap

Installée rue Vercingétorix, l'association Personimages permet aux personnes trisomiques, autistes, psychotiques... d'exprimer leurs dons, sensibilité ou imagination au travers d'ateliers de création artistique : peinture, sculpture, art dramatique, mime, musique. Afin de leur faire découvrir le plaisir de créer, de se dépasser, leur permettre d'être acteurs de leur existence. Le personnel encadrant, entouré d'artistes professionnels, insuffle le désir de jouer, modeler, peindre, danser et chanter. Leur vocation est d'éveiller l'étincelle créatrice et ouvrir des voies où chacun aura le loisir de s'affirmer. Ils s'attachent à susciter une stimulation émotionnelle et sensorielle constante par des échanges avec le groupe et à faire émerger la communication et l'enrichissement mutuel.

Au-delà des activités dans ses locaux propres, Personimages organise également des sorties et visites au théâtre, au musée ou dans des festivals. Mais aussi, et afin de changer le regard sur le handicap, l'association étend sa présence en dehors de ses ateliers. Elle a ainsi participé à la décoration de lieux, fabriqué des cartes de vœux pour entreprises ou collectivités, exposé à l'étranger... En ce début d'automne, pendant la semaine du handicap et grâce à un partenariat avec le Moulin à café, le café associatif du quartier Pernety, Personimages a décoré le café de dessins collés sur les piliers et de deux



« Regard » - Hichem Hamida

grandes fresques accrochées aux grilles du café. Le vernissage de ces œuvres, le 21 septembre dernier a permis de connecter une nouvelle fois le monde du handicap et les habitants du quartier. Ces décors resteront au Moulin à café où vous pourrez trouver également de l'information sur l'association.

J.-P. A.

Personimages, 91, rue Vercingétorix ; tel. 01.45.41.34.44 ; www.personimages.org

Information santé

La parole soignante à l'hôpital Sainte-Anne

● Un lieu d'écoute et de conseil unique en son genre.

Dans l'enceinte de l'hôpital Sainte-Anne, rue Antonin-Artaud, juste derrière la cafétéria, la Maison des usagers connaît un va-et-vient permanent. Avec 2 000 personnes reçues en 2005 et 845 entretiens réalisés, sa fréquentation a triplé depuis son ouverture en 2003 et elle s'est peu à peu imposée dans le paysage hospitalier : "Ce n'est pas un lieu de consultation, de diagnostic, de réclamation ni de conciliation. C'est un lieu d'information et d'échanges, ouvert à tous, anonyme et gratuit, dont l'originalité est de ne pas être animé par des professionnels mais par des malades", explique Aude Caria sa directrice. "Nous proposons une entraide par les pairs, une écoute des gens qui souffrent par des personnes qui sont déjà passées par là. Il s'agit d'aider chacun à devenir acteur de sa propre santé." Ce lieu

permet aussi aux proches de s'informer sur la maladie et sur les aides possibles.

Du lundi au jeudi, une quarantaine de bénévoles représentant quatorze associations partenaires, se relaie pour assurer une permanence d'accueil : dépression, schizophrénie, alcoolisme. Dans le salon, on trouve brochures et dépliants, en libre-service, sur la santé, les associations de patients, les soins et la prévention ainsi qu'une borne internet donnant accès à une cinquantaine de sites web. Des journées d'information et des conférences se tiennent, tout au long de l'année, dans la cafétéria voisine.

"Ici, nous travaillons porte ouverte, en prenant le temps qu'il faut pour chaque entretien", souligne Christopher Mierzejewski, le coordonnateur et seul salarié de la Maison des usagers. "Nous sommes une

passerelle entre les personnes touchées par la maladie et l'entourage, famille, voisins, collègues. Parfois, des professionnels viennent nous voir pour proposer à leur patient, qui va sortir, une aide alternative". "Ainsi, le travail des associations converge-t-il avec celui des professionnels de santé, qui, depuis peu, valorisent aussi cette notion d'autonomie chez les patients", se félicite A. Caria. Face aux besoins croissants des usagers, les animateurs de la Maison souhaitent la création et le renfort d'autres structures du même type. Malgré un partenariat avec celle de l'hôpital Georges-Pompidou, les initiatives restent rares.

F.H.

* Du lundi au jeudi, de 12h30 à 17h. Tél. 01.45.65.74.79. Sans rendez-vous. Hôpital Sainte-Anne, entrée rue d'Alésia.

Le Crédit municipal ou "Ma Tante" Une banque "charitable"

● Une agence du Crédit municipal a ouvert ses portes dans notre arrondissement.

Elle s'est installée – par empathie peut-être avec notre percepteur – au coin de la rue du Moulin-Vert et de l'avenue du Maine (n° 220). C'est là un bureau auxiliaire, le dernier d'une série d'après son directeur, du Crédit municipal – ex-Mont-de-Piété – sis rue des Francs-Bourgeois dans le 4e arrondissement. Si le Crédit municipal peut être de nos jours considéré comme une banque, elle n'en rend pas moins des services sur un autre ton et selon des critères qui minorent les grincements de dents que nous générons souvent à propos de ces institutions. C'est la raison sans doute pour laquelle la mairie du 14e a accepté de diffuser une documentation sur les services rendus par cet organisme.

Les Monts-de-Piété : une origine ancestrale

Vaste coffre-fort, regorgeant d'objets de toutes sortes, depuis les plus insignifiants jusqu'aux plus beaux trésors, bijoux et œuvres d'art, l'établissement de prêt sur gage (voir encadré) – le Mont-de-Piété – a une vocation sociale affirmée : le but est le soulagement charitable des pauvres, tout en assurant la meilleure gestion possible. Surnommé au XIXe siècle "Ma tante" puis "le clou", le premier Mont-de-Piété est né en Italie en 1462. C'est l'ancêtre du Crédit municipal actuel.

"Ce sera aux Pays-Bas, après l'Italie, que



Mendiants 1849-1850, dessin d'Honoré Daumier.

les Monts-de-Piété s'installèrent le plus rapidement". Puis, Théophraste Renaudot propose à Louis XIII de créer un Mont-de-Piété pour aider les pauvres comme les nobles connaissant des difficultés financières. En 1624, il le charge d'organiser l'aide médicale aux pauvres. Mais c'est en 1629, qu'attachant une importance fondamentale aux œuvres philanthropiques, et l'expérience lui ayant appris que dans les affaires de la vie, un secours venu à propos avait toute l'importance d'un trésor, il crée un "Bureau d'adresses" afin d'aider davantage encore ses contemporains. Ce bureau était d'une certaine façon l'ancêtre de l'ANPE puisque les personnes sans travail pouvaient y consulter des listes d'employeurs.

Régression ou évolution ?

"La révolution de 1789 a mis fin aux missions caritatives de certaines institutions religieuses assurant une aide aux défavorisés. Ainsi la société évoluant grâce en particulier à la création dès la fin du XIXe siècle d'organismes de sécurité sociale, le Mont-de-Piété voit son rôle diminuer puis se transformer en Crédit municipal avec des missions nouvelles." "Finalement, la loi du 25 juillet 1891 fait un premier pas dans le sens d'un rapprochement du Mont-de-Piété de Paris des établissements bancaires, en l'autorisant à prêter sur valeurs

mobilières." Le vingtième siècle verra le traditionnel prêt sur gage décliner peu à peu et l'équilibre financier de l'institution devenir incertain.

La dépression économique des années 1973-1974, provoquée par la crise du pétrole, amène "Ma tante", pour réduire ses dépenses de gestion et de stockage, à n'accepter que les objets qui ont une réelle valeur marchande. En effet, cette crise et le déficit qui l'accompagne provient du fait que le Crédit municipal est un organisme à vocation sociale et que son rôle n'est pas de faire des bénéfices. Les frais de stockage et de gardiennage des objets engagés sont de plus en plus élevés et ne peuvent être répercutés sur le taux obligatoirement minime des prêts.

1990 : le Crédit municipal coûte cher à la Ville de

Paris. Modernisation, informatisation, rénovation, diversification des services : Muni-garde, Muni-conseil, Muni-expertise, "Espace art et patrimoine", "prêt collectionneur", prêt aux artistes plasticiens, etc. vont présider à la renaissance de l'institution sous sa forme actuelle. Et... pour la première fois dans son histoire une femme est nommée directrice de l'institution en 1993.

Y.R.

Pour en savoir davantage : références et citations ont été recueillies dans un des rares bouquins sur le sujet intitulé "Le Mont-de-Piété des origines à nos jours", par Thierry Halay, éditions L'Harmattan, 1994. Il vous passionnera.

L'emprunt sur nantissement en 1777

"Les objets déposés doivent être retirés au plus tard après une année par l'emprunteur ou le porteur de la reconnaissance délivrée par l'établissement, ou seront vendus aux enchères. Dans ce dernier cas, le débiteur reçoit le produit de la vente après prélèvement de la somme empruntée et de la retenue pour frais."

THEATRE DES GENS

Le Théâtre des Gens (Theg), association loi 1901, est engagé depuis 25 ans dans une aventure unique : inventer un théâtre qui se nourrisse de ce que les gens y apportent. Chacun s'y investit à son rythme et selon ses propres façons de faire. La diversité la plus large, des origines, des âges, des cultures, des milieux ou encore des histoires personnelles est une richesse et une occasion de briser les cloisonnements trop souvent installés dans la vie sociale comme dans la tête de chacun. Cet automne, un atelier de théâtre d'improvisation débutera au 23bis, rue du Moulin-de-la-Vierge (M^o Plaisance) à raison de deux samedis par mois (13h-18h). Ceux qui préfèrent aborder un travail à partir de textes d'auteurs (Molière, Shakespeare, Tchekhov, Courteline, etc.), peuvent rejoindre un atelier-textes, au rythme de deux dimanches par mois (13h-18h). Participation en fonction des revenus de chacun (de 30 à 120 euros par mois).

Theg : 82, rue Hallé. Contact Pierre Bourdige : tél. 01.40.47.99.48 ou 06.64.67.82.39.

MAGIQUE

La programmation de cette rentrée nous réserve de belles soirées les mercredis et jeudis pour découvrir des auteurs-compositeurs-interprètes et les vendredis et samedis pour écouter (ou réécouter) Marc Havet, animateur du lieu avec sa femme et qui n'en finit pas de nous régaler de nouvelles compositions toujours aussi incorrectes, fougueses, tendres... sans oublier son inimitable touche d'humour. S'il ne mâche pas ses mots dans des compositions comme "Entre deux guerres", "Les riches et les pauvres", "Valse à tout va" ou "Noël"... c'est toujours avec jubilation qu'on se laisse embarquer dans son univers tout en suggestions, finesses et retournements. Il jouera les 8 et 9 décembre, à 20h30, sur le piano de Léo Ferré au "Forum" de la Porte d'Ivry (11, rue Barbès à Ivry, métro Porte d'Ivry, face au moulin. Tel. 01.46.72.64.68, <http://aizac.club.fr>, tarifs 10,5 et 13€ avec consommation. On peut se restaurer sur place).
Le Magique, 42, rue de Gergovie, tel. 01.45.42.26.10, www.aumagique.com

SAINT-EX

La Fondation Antoine de Saint-Exupéry est de retour rue Gassendi et rue Roger dans le but de "soutenir des actions de réinsertion et d'intégration sociale et de promouvoir la francophonie en prolongeant par des actions concrètes les idées de l'écrivain." Une bibliothèque sera ouverte au public à côté d'un bureau d'information sur l'association "Vol de nuit", créée en 2004 à l'initiative de Frédéric d'Agay. Quelque 3 000 ouvrages sur la vie et l'œuvre de Saint-Exupéry seront disponibles en plusieurs langues.
A côté de la bibliothèque de la rue Roger, l'association "Vol de nuit", avec une équipe de bénévoles français et argentins s'adresse aux écoles, associations ou institutions d'enfants en Argentine portant le nom ou transmettant le message de Saint-Exupéry qui y écrivit son célèbre roman "Vol de nuit" (1931) et "Le Petit Prince" (1943).
Espace Saint-Exupéry, 14, rue Gassendi ; 01.43.22.71.50 ; www.saint-exupery.org ; saint-exupery@wanadoo.fr.

Enfants expulsés

● Solidarité, vigilance et résistance pour les familles sans papiers

Grand soleil samedi 17 juin, jour de parrainage républicain ! Des jeunes, des parents, des enfants, encadrés de leurs parrains et marraines, escortés chacun d'un élu ceinturé de tricolore, soutenus par la Ligue des droits de l'Homme (LDH), le Réseau éducation sans frontières (RESF) et la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), remplissaient la salle des mariages de la Mairie du 14e.

Après le discours chaleureux de Pierre Castagnou, les encouragements d'Anne Hidalgo (première adjointe au maire de Paris), Naboudou, jeune lycéenne de Paul-Bert témoignait avec beaucoup de conviction et d'émotion de ce qu'avait représenté pour elle son propre parrainage en janvier

2006. Trente-deux personnes, toutes sans titre de séjour, ont reçu ce jour-là un certificat de parrainage prouvant que des citoyens, des élus les prenaient sous leur protection et s'engageaient à les accompagner dans leurs démarches et à les soutenir dans leurs difficultés.

Qui sont ces jeunes, ces enfants ? Des lycéens, collégiens et écoliers nés en France ou venus très jeunes et devenus, grâce à la scolarité obligatoire, des petits Français de langue, de culture, pas différents des autres au quotidien. Leurs familles ? Des étrangers de pays anciennement français ou très liés à la France, fuyant la guerre, la misère et les dangers de leurs nations en souffrance.

Tous avaient, ce 17 juin, la fierté d'être reconnus et l'espoir d'être régularisés comme le faisait croire la circulaire de M. Sarkozy publiée quelques jours plus tôt. Entourés de cette solidarité, ils ont préparé leurs dossiers, couru les établissements scolaires souvent fermés pour obtenir des certificats, récupéré partout des preuves de résidence, d'assimilation, de liens familiaux. Épuisant les photocopieuses, ils ont multiplié les documents témoignant de leur vie intégrée, intégrée et intégrale en France. "Sans-papiers" dit-on ! Ils en ont des kilos, et pas des moindres. Déclaration de revenus, avis d'imposition, taxe d'habitation, redevance TV, clandestins peut-être mais citoyens quand même ! Et jamais oubliés du fisc ! Comment dénoncer cette hypocrisie ?

Entre crainte et espoir

Fin juin, début juillet, les files d'attente devant les centres d'accueil commencent à minuit. Avenue du Maine, rue Truffaut, l'Île de la Cité, drôles d'endroits pour les vacances ! Les policiers s'énervent, les guichetiers s'exaspèrent, il fait chaud. Et puis la routine reprend, un dossier, un récépissé, "On vous convoquera". Pour chaque rendez-vous à la préfecture, le dossier est complété, enrichi : témoignages de voisins,



Parrainage républicain à la mairie du 14e, le 17 juin. (PHOTO : JEAN-PIERRE CARDIN)

photos de classe, cahiers d'écolier, tout fait preuve. Mais qui ose décider du sort d'une famille en examinant les dessins d'enfants d'école maternelle ? Des membres de RESF, de la LDH, des professeurs, des parents d'élèves, des parrains accompagnent les familles. Les jeunes majeurs aussi. Pour eux la situation est critique : sans titre de séjour pas de contrat de formation ou d'apprentissage à la rentrée et, les lycées étant fermés, il n'y a plus de mobilisation possible en cas d'arrestation. Les risques sont réels, les expulsions de l'été le prouvent. Aminata, Jeff, Abdallah, Mourad, Khalid et Aminata encore, tous lycéens, tous expulsés.

Il y a eu des régularisations pleines de joies et d'émotions, il y a des refus, de plus en plus à mesure que le temps passe et que les réponses arrivent. Il semble que le quota fixé par le ministère de l'Intérieur ait été atteint fin juillet. Depuis, tous les jours, des familles répondant point par point aux critères de la circulaire se voient signifier le rejet de leur demande parce qu'ils ne "...justifient pas de l'intensité de leurs liens avec la France..." Quelle absurdité !

Des enfants nés et scolarisés ici, des années passées à se battre pour survivre, des pères ex-soldats français, quelquefois même des tombes de parents dans nos cimetières, ne seraient pas des liens intenses avec un pays ?

En septembre ces parents ont peur. Pour la rentrée, certains ont hésité à remettre leurs enfants à l'école. Dans les dossiers enregistrés à la préfecture, il y a leur adresse, la composition de la famille, les écoles des enfants, les noms des amis. Tous ces renseignements nécessaires à leur arrestation, ils les ont eux-mêmes donnés à la police. Dans quelle Histoire vivons-nous ? La résistance s'organise : dans chaque établissement scolaire des comités de soutien réunissant parents et enseignants se créent pour assister, défendre et protéger ces enfants menacés de bannissement. Depuis les parrainages et face à la détresse des "refusés" la solidarité s'amplifie sans faillir.

JACQUELINE DARTIGUES

* LDH Paris 14/6 : 01.45.38.52.19 ; RESF 6e-7e-14e-15e : 06.31.21.88.82 ; FCPE Paris : 01.42.65.05.98.

Maya

Maya est une petite fille de 5 ans scolarisée dans une école maternelle du 14e. Atteinte d'une maladie génétique grave, Maya est venue en France il y a trois ans avec sa maman. Depuis, les médecins tentent d'enrayer l'évolution de cette maladie. Déjà handicapée, Maya risque le pire si elle ne reste pas sous une surveillance médicale qui n'existe pas dans son pays. Pour aider Maya, recréer la famille autour d'elle, son père a tout vendu, et il est venu rejoindre sa femme avec leur aîné collégien. Cette famille n'entre pas dans le cadre de la circulaire parce que la mère, en tant qu'accompagnant de malade, possède un titre de séjour provisoire qui l'autorise à travailler.

De quoi vit-on dans ces cas-là ? D'aides qu'il faut mendier ? Le père les refuse, il a un vrai métier, une promesse d'embauche, il ne comprend pas pourquoi on lui dénie le droit de vivre dignement et de participer par son travail aux frais médicaux nécessaires à sa petite fille.

Livre

La ville dans tous ses quartiers

Il existe mille et une manières de traverser Paris. "Les Traversées de Paris"* d'Alain Rustenholz, auteur de nombreux ouvrages dont un "Paris Ouvrier" (Parigramme, 2003) et collaborateur occasionnel à "La Page", nous invite à une découverte intime de la capitale, quartier par quartier. Quatorze rayons partent du centre vers la périphérie, dans le sens de l'expansion de la ville. Ils balaient soixante-deux quartiers : non pas les entités administratives mais les territoires qui ont été la matérialisation d'un lien social. Près de 1 200 photographies, cartes et documents d'archives, dont, pour chaque quartier, un extrait du plan Maire de 1808, permettent de reconstituer un Paris disparu et de le confronter à l'actuel.

Fin connaisseur de la capitale, l'auteur organise plusieurs promenades à la découverte des quartiers, au départ de grandes librairies parisiennes. Dans le 14e, le parcours évoquait des personnages, d'Alain Fournier à Trotsky, en passant par Balzac, Apollinaire, Aragon ou Picasso et des lieux comme la ferme de Montsouris ou la Cité ouvrière d'Enfer et quantité d'autres édifices protégés au titre du récent Plan local d'urbanisme.

Comme l'affirmait Henry Miller, qui demeura plusieurs années villa Seurat, le triangle Vavin-Raspail-Montparnasse constitue "le triangle du monde". Dans le livre d'A. Rustenholz, passé et présent s'entremêlent. En 1625, les religieuses de Port-Royal quittent leurs chapelles de la vallée de Chevreuse pour s'installer entre la route de Chartres et celle d'Orléans, à l'emplace-

ment de l'actuel hôpital de Port-Royal. Au 1, rue Cassini, Balzac écrit "La Peau de Chagrin" et esquisse un projet de "Comédie humaine". Rosa Luxemburg s'installe, en mars 1895, dans une chambre meublée du 7, avenue Reille, tandis que Lénine débarquera 24, rue Beaunier, à la fin de 1908. À 23 ans, Trotsky, en transit entre Londres et Genève, s'installe rue Gassendi. En juillet 1910, Jacques Liebeuf, qu'évoque Robert Desnos dans un de ses poèmes, est exécuté devant la prison de la Santé. C'est à la Cité internationale universitaire que Simone de Beauvoir rencontre Sartre, à la fin des années

1920 : à la Fondation Deutsch de la Meurthe, dont il a été l'un des premiers résidents, sitôt après son ouverture. A la gare Montparnasse, le général Leclerc et le commandant des FFI Rol-Tanguy reçoivent la capitulation allemande. Le Moulin de la Charité, seul rescapé des nombreux moulins à vent de la rive gauche, encore visible dans le cimetière Montparnasse, fut un fameux cabaret. Dans un style plus proche de nous, le Café de la gare, au 18, rue d'Odessa, qui abrita le Vrai Chic parisien de Coluche affichait : "C'est moche, c'est sale. C'est dans le vent."

F.H.

* "Les Traversées de Paris", 640 pages, éditions Parigramme, septembre 2006. 39 €.

Margaret Harmsworth

Une palette subtile et lumineuse

Margaret Harmsworth habite le 14e depuis 45 ans environ. Elle peint surtout des natures mortes et des paysages. Sa peinture est colorée et vivante. Il s'agit d'huiles sur toile. Elle procède par touches délicates, les couleurs sont tendres et dégagent un lyrisme floral. Elle aime beaucoup Bonnard et Matisse dont elle est l'héritière. Elle a surtout peint la France, la Bourgogne particulièrement et, en plein air, la mer à Saint-Tropez. Parmi ses sujets de prédilection, on peut citer : les chats, les plantes vertes, la mer, les fruits, les paysages. Elle a aussi fait de la sculpture.

Elle a beaucoup exposé notamment au Salon des indépendants, à l'Orangerie de Luxembourg, à la galerie Simone Badinier, au salon du 14e, à Londres et à New-York. Elle a dessiné des médailles pour la Monnaie de Paris. Outre l'huile, elle utilise une autre technique : l'encre de Chine.

Son art est fait d'équilibre, de pureté, de tranquillité. Les valeurs sont claires. Elle

se caractérise par la vivacité du trait et les libertés de perspective. Sa palette est subtile et lumineuse. On peut lui appliquer cette phrase de Maurice Denis : "Ce qui est particulier dans cet art libre et primesautier c'est qu'elle s'évade comme en se jouant d'une réalité dont elle ne peut se passer. Elle en élimine tout ce qui est prose, elle n'en garde que l'apparence et l'émotion traduites en un langage proprement et exclusivement pictural sans rien en elle qui pèse ou qui pose". Margaret Harmsworth peint l'art de vivre, la poésie de la nature. L'atmosphère de ses œuvres est chaude, lyrique. Elle chante la beauté du monde dans toute sa généreuse diversité. Chacune de ses œuvres propose une solution originale au problème de l'expression de la couleur dans l'art plastique.

On peut visiter son atelier au 15, square de Châtillon ; tél. 01.45.42.57.03.

BLANDINE RAVIER

APÉRO-CONCERT

Metro-boulot-apéro ! En cette rentrée, le restau-concert de la rue du Château innove. Du mardi au vendredi, le Charming café propose un apéro tapas en musique (vivante bien sûr) de 19h à 20h, dans sa salle du rez-de-chaussée. Juste le temps de décompresser avant d'attaquer sa soirée... Et si l'apéro vous a requinqué, vous pouvez aussi vous restaurer avant de descendre (à partir de 21h) dans la salle des concerts pour une programmation de qualité :

musique, mais aussi slam, théâtre... Le 8 novembre prochain, vous pourrez y écouter le groupe Falak qui a déjà charmé le 14e, à la fête des Thermopyles ou au Moulin à café. Concerts à partir de 5 €, formules à partir de 10 €. Sur réservation, le Charming café peut aussi vous louer sa salle de concert pour vos soirées privées : 148, rue du Château, tel. 01.42.79.01.29 ; www.charming-cafe.com

Maryse Bastié

Le triomphe de la volonté sur la fragilité

● Le nom de cette habitante du 14e reste gravé dans l'histoire de l'aviation.

Le bruit d'un moteur claque dans les airs. L'hélice tourne à vitesse grand V. Le visage d'une femme aux commandes de l'avion se dessine au loin. Il s'agit bien d'une femme, Maryse Bastié s'appareille à décoller à bord de son Caudron C 109.

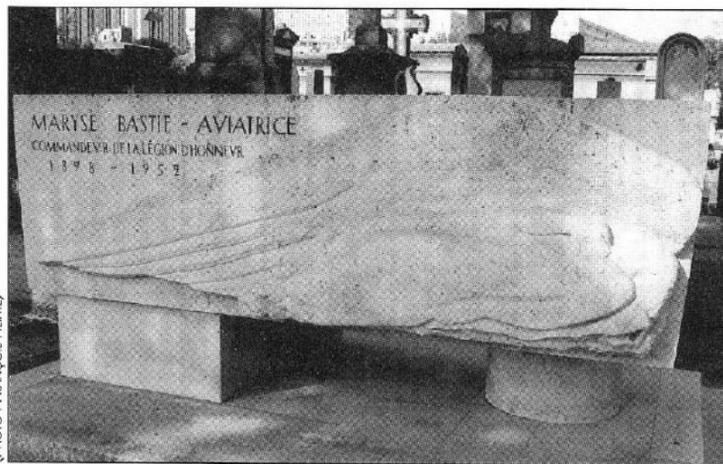
Maryse Bastié naît le 27 février 1898 à Limoges. Elle s'appelle alors Marie-Louise Bombec. Elle habitera plus tard rue Froidevaux, dans le 14e. Orpheline de père à onze ans, elle est une jeune fille comme bien d'autres, "turbulente et têtue" diront ses proches. Elle fait ses premières armes dans une usine à chaussures comme piqueuse sur cuir. Elle est encore très loin de penser qu'un jour elle survolera l'Atlantique. Son premier mariage est un échec. Un garçon naît de cette première union mais sa vie est déjà frappée d'une première tragédie. L'enfant meurt de la typhoïde. C'est en épousant son filleul de guerre, le pilote Louis Bastié qu'elle découvre l'aviation qui deviendra une véritable passion. Son mari ne peut lui donner des cours sur un avion de guerre et confie cette tâche à un moniteur civil, Guy Bart.

Mais le 15 octobre 1926, un accident d'avion lui enlève son mari. Son aventure

aéronautique aurait pu s'arrêter là mais sa ténacité triomphe. Terriblement meurtrie par la disparition de l'homme avec qui elle partageait sa passion, elle devient pourtant monitrice de pilotage. C'est pour elle, six mois de bonheur. Hélas l'école disparaît. Mais Maryse Bastié, plus expérimentée ne désespère pas et décide, avec l'aide d'un pilote du nom de Drouhin, d'acheter son propre avion. N'ayant plus d'argent pour le faire voler, Drouhin la subventionne et lui reconnaît son talent en lui offrant le poste de premier pilote.

Une série de records

Le 13 juillet 1928, le record de distance (1058 km) est battu à Tripe (Poméranie) et devient son premier record homologué. Le 2 septembre 1930, elle offre une véritable leçon de courage, d'abnégation et de résistance physique en battant le record de durée en vol de l'aviatrice Léna Bernstein en 37 heures et 55 minutes. L'établissement de cette performance est sans cesse un combat acharné contre les conditions atmosphériques, le froid, l'ankylose, le sommeil, les caprices de la mécanique et les préjugés de la gent masculine qui à



(PHOTO : FRANÇOIS HENZI)

cette époque ont encore du mal à accepter qu'une femme soit pilote. Le 28 juin 1931, elle récidive en établissant un nouveau record international de distance en ligne droite entre Le Bourget et Yurino (Russie). 30h 30' de vol et 2976 km parcourus. A son retour, deux distinctions lui sont décernées : la croix de chevalier de la Légion d'honneur et le Harmon Trophy américain remis pour la première fois à une Fran-

çaise. En 1935, elle crée à Orly l'école "Maryse Bastié aviation" et s'installe à Paris au numéro 23 de la rue Froidevaux dans un immeuble "Art déco". Le 30 décembre 1936, de Dakar à Natal au Brésil, seule à bord d'un Caudron Simoun elle s'octroie le record de la traversée de l'Atlantique en 13h 30'.

Lors de la déclaration de guerre en 1939, le gouvernement ne fait pas appel à elle.

Elle offre ses services à la Croix rouge et s'active au camp de Drancy auprès des prisonniers français. Lors du départ d'un train vers l'Allemagne, elle est bousculée par une sentinelle allemande et est victime d'un accident. Elle se fracture le coude droit et met fin à sa carrière de pilote. Tout en continuant ses activités auprès de la Croix rouge, elle entre au service de la Résistance en lui fournissant des renseignements sur les positions de l'occupant.

C'est en exerçant ses fonctions au sein du service des relations publiques du centre d'essais en vol qu'elle trouve la mort en 1952 avec l'équipage d'un Noratlas lors d'un meeting de démonstration sur l'aérodrome de Lyon-Bron. Sa mort est un véritable choc national. Ses obsèques se déroulent aux Invalides. Elle repose aujourd'hui au cimetière Montparnasse.

Commandeur de la Légion d'honneur à titre militaire, elle laisse l'image d'une leçon de courage où la ténacité a eu raison de la fragilité. Son nom reste et restera à jamais gravé dans l'histoire de l'aviation et des Ailes françaises.

Didier CORNEVIN

"La Danse de l'Albatros"

Portrait de Jean-Michel Dupuis

● Une rencontre au théâtre Montparnasse

Dans ses rôles, Jean-Michel Dupuis, joue toujours le bonhomme dans toute sa simplicité mais on ne sait pas où le bonhomme s'arrête et où la simplicité commence. Nous avons rencontré le "bonhomme", à la sortie de l'une de ses représentations et il nous a accueillis chaleureusement en nous proposant de le tutoyer. Actuellement et dans le rôle du meilleur ami de Pierre Arditi, il joue au théâtre Montparnasse "La Danse de l'Albatros" de Gérald Sibleyras, mise en scène par Patrice Kerbrat. Il occupe pour la deuxième fois la scène de ce théâtre où il jouait, il y a deux ans, le rôle ambigu d'un chef de gare aux idées politiques très douteuses dans "1962, le dernier voyage" de Mehdi Charef, mis en scène par Kader Boukhanef et Azize Kabouche.

Ses premières amours : Rouen. "Lors d'un récital des fables de La Fontaine que j'ai entendu par hasard, cela m'a bouleversé et j'ai eu aussitôt envie d'intégrer le conservatoire de Rouen".

Paris, quelques années plus tard. Pour des raisons financières, il entre au Conservatoire de Paris pour poursuivre son apprentis-

sage. Là, il découvre avec émerveillement un grand professeur, un grand comédien : "Jean-Paul Roussillon", sociétaire de la Comédie Française. "Cet explorateur de théâtre, nous l'écoutions, fascinés, parler de son art qui était aussi le nôtre".

Une exigence de travail

Premier tournant dans sa carrière : un rôle important dans "Conversations après un enterrement" de Yasmina Reza créées il y a plus de vingt ans au théâtre de La Villette, mises en scène déjà par Patrice Kerbrat, pièce reconnue et récompensée par le Molière du "meilleur auteur de langue française".

Il faut bien manger quand même. La télévision lui apporte une certaine notoriété qu'il semble utiliser avec un certain professionnalisme et en accord avec ses aspirations. La télévision ne le bouffe pas. "Je suis à ma juste place dans ce métier".

Dans ce qui peut paraître insignifiant dans le travail, il semblerait que Jean-Michel Dupuis donne toujours un peu plus que ce qu'on lui a demandé de faire. Avant de jouer quoi que ce soit, il sait exactement

où il va et ce qu'il doit faire : c'est quelque chose d'organique qui témoigne d'une existence et d'une écoute très fortes. "Je mets la même exigence de travail pour tout ce que je fais d'anodin ou d'important". La prestation inoubliable de l'homme animal "Lucky" dans "En attendant Godot" de Samuel Beckett, c'est peut-être sa carte de visite, vu que, quand on le lui rappelle, il est ému. D'ailleurs, il retrouve aujourd'hui ses partenaires et metteur en scène de la pièce de Beckett, Pierre Arditi et Patrice Kerbrat dans cette Danse de l'Albatros.

"C'est très agréable de travailler avec des acteurs et metteurs en scène que nous connaissons". Cette complicité mutuelle forgée par les nombreux projets auxquels ils ont collaboré et participé, leur offre un gain de temps propice à une osmose favorisant grandement la réussite d'une pièce.

Quels sont ses projets ? Il devrait jouer pour deux fictions de télévision et des projets pour d'autres pièces seraient à venir. Pour le moment, il ne sait pas, il verra. Jean-Michel reste un bonhomme, un grand bonhomme, un grand comédien...

DAPHNÉ SIMEON ET JACQUES PARENT

Micheline Uzan au Panthéon

La dynamique comédienne et littéraire du 14e a présenté au Panthéon, le dimanche 15 octobre, sa lecture-spectacle de Candide ou l'optimisme de Voltaire. Pour ceux qui avaient raté ce spectacle au Conservatoire du 14e, le 24 juin 2006 (voir "La Page" n° 72), une bonne occasion de retrouver ce texte toujours d'actualité et, notamment, ses réflexions sur les catastrophes naturelles et sociales.

Le 10 mai dernier, lors de la journée consacrée à la Mémoire de la traite négrière, toujours au Panthéon, elle avait fait découvrir ou redécouvrir à un public inhabituel et très ému, les textes poignants de la lutte contre l'esclavage : le code noir, Condorcet, ou plus inattendu Bernardin de Saint Pierre, l'abbé Grégoire, les débats de la Constituante, Victor Hugo, Victor Schoelcher, Edouard Glissant ou Aimé Césaire.

Dans le 14e, avec l'association "Lire, lire, lire, quel plaisir", elle a déjà monté, avec une dizaine de lecteurs et lectrices non professionnels, de nombreux spectacles mêlant lectures et musiques : "Comme un roman" d'après Daniel Pen-

nac en juin 2005, ou "Je rapporterai ces paroles" (textes de Charlotte Delbo sur Auschwitz en octobre 2005).

En 2006, Micheline Uzan bouillonne d'idées et veut s'ouvrir à de nouvelles expériences. Son atelier de lectures à haute voix a repris depuis le 4 octobre*, mais elle souhaite répondre à une demande diversifiée et fabriquer des spectacles avec des gens : lecture à domicile, dîner littéraire, création d'une troupe de lecteurs avec mise en scène, chorale littéraire, initiation pour les adolescents qui n'aiment pas lire, à découvrir des textes réputés difficiles comme Proust ou Racine. Sans oublier, de temps à autre, en voisine, quelques lectures à l'Arbre à Lettres, pour faire découvrir de nouveaux auteurs. Toujours gourmande de textes insolites ou de redécouvertes, elle nous invite à ce plaisir souvent oublié de la lecture à haute voix.

DOMINIQUE GENTIL

(* Le mercredi de 18h30 à 21h30. Ecole élémentaire, 188, rue d'Alésia. Renseignements au 01 45 88 06 02.

LES GOÛTS DE LA VIE

A l'occasion de l'opération "Lire en fête", le Moulin à café (le café associatif du quartier Pernety) vous invite à faire partager un texte autour du "goût de la vie". Quelle saveur a votre vie ? Comment choisissez-vous de la cuisiner ? Amertume, douceur, épices... Laissez-vous aller ! Amateur, professionnel, chacun-e a des choses à faire partager. Osez l'aventure littéraire ! Une restitution écrite ou orale aura lieu en janvier. Déposez votre texte avant le 31 décembre 2006 au Moulin à café, 9, place de La Garenne, Métro Pernety.

L'Equip'Page

est l'association éditrice de La Page. Vous pouvez en devenir membre et, ainsi, participer à notre travail. Cotisation annuelle : 8 €. Envoyez vos chèques à l'ordre de L'Equip'Page : 6, rue de l'Eure, 75014.

CARNAVAL DE PARIS

C'est depuis notre arrondissement que, depuis dix ans, un joyeux drille a eu l'heureuse envie de faire renaître le carnaval de Paris. A la tête de la compagnie carnavalesque "Les fumantes de Pantruches", Basile Pachkoff incite tous ceux qui aiment la fête populaire à préparer la prochaine édition sur le thème des cinq continents. Mois après mois, plusieurs groupes ou compagnies se mobilisent pour rivaliser ensuite en beauté et originalité dans leurs costumes et accessoires. Haut en couleurs et en musiques, le cortège du bœuf gras promène la vache Pimprenelle, la reine du carnaval, accompagnée de nombreuses vaches géantes et, depuis peu, d'Huguette, la mouette-marionnette géante venue de Cherbourg. Si le défilé a lieu depuis le 20e arrondissement jusqu'à l'Hôtel de Ville, la préparation se fait, depuis la rentrée, une fois par mois au café associatif du quartier Pernety. Prochains rendez-vous les mardis 14 novembre et 5 décembre à 19h, au Moulin à café, 9, place de la Garenne.

Les Fumantes de Pantruche : 14, rue des Thermopyles ; tel. 01.45.43.58.28 ; www.carnaval-pantruche.org



(PHOTO : PHILIPPE STIECK)

ARTISTES COREENS D'AUJOURD'HUI

Le Musée du Montparnasse présente, du 27 octobre au 3 décembre, l'exposition "Frontières", histoires coréennes - aventures françaises : les œuvres inédites de 49 artistes coréens contemporains ayant tous séjourné en France, autour du thème de la frontière.

Un thème qui convient admirablement à chacun des artistes, dans la mesure où la Corée est aujourd'hui coupée en deux par une frontière politique artificielle Sud-Nord.

Musée du Montparnasse, 21, avenue du Maine 75015. Tél. 01.42.22.91.96. Tous les jours (sauf lundi) de 12h30 à 19h.

EXPO-CONCERT

Au 24 bis rue Gassendi, artistes plasticiens et musiciens se donnent rendez-vous tous les vendredis et samedis soirs pour des soirées mêlant exposition des uns et concerts des autres autour d'un buffet apéro et d'une boisson. Fin octobre, le "24 bis" propose un duo folk, pop, blues par Jean-Gabriel & Sue le samedi 21, puis une création "rock de bois - chansons françaises" par Aribio le vendredi 27 ou des standards et improvisations jazz par le trio Bao Lao le samedi 28. Les soirées (bossa nova, jazz, musique pop, folk, blues, chanson...) sont programmées par la toute jeune association Diapason 14 à laquelle vous pouvez adhérer à partir de 60 € et assister gratuitement à 80 soirées (avec boisson) à l'année.

Agnès Varda

Au cœur de la vie de son quartier

● Ces derniers temps, cette habitante du quatorzième a parsemé l'arrondissement d'événements liés à son travail et à son regard sur la vie.

A l'époque de Jean Vilar, elle est d'abord photographe au TNP avant de se lancer dans la réalisation cinématographique sans véritable formation. Cinéaste depuis 1954, Agnès Varda est notamment la réalisatrice de "Cléo de 5 à 7" (1961), "Sans toit ni loi" (1985), "Jacquot de Nantes" (1990), "Les Glaneurs et la glaneuse" (2000).

Cinéaste inclassable, elle bouleverse, dès son premier film, les codes établis du cinéma traditionnel. Chacun de ses courts ou longs métrages croquent des moments de vie et accordent une attention toute particulière aux êtres. Agnès Varda, c'est un regard. Elle filme sans détour. Rien pour elle, n'est plus fécond que la réalité pour tisser une œuvre singulière avec les fils de son imaginaire. Car la réalité est inépuisable. D'ailleurs, personne ne sait ce qu'est au juste la réalité. La réalité filmée est déjà de la représentation, de l'imaginaire sur lequel Agnès Varda greffe une mise en scène avec une subjectivité ludique.

Agnès à la Fondation Cartier

Depuis 2003, elle remet en jeu sa pratique de cinéaste dans de nouveaux dispositifs. Du 18 juin au 8 octobre 2006, la Fondation Cartier pour l'art contemporain a invité Agnès Varda à investir ses espaces. L'exposition "L'île et elle" a regroupé des installations pour la plupart créées à cette occasion



Agnès Varda et les enfants des écoles à la Fondation Cartier, lors de son exposition. (PHOTO : YVONNE RIGAL)

et ayant toutes le même point de départ : l'île de Noirmoutier, où Agnès séjourne régulièrement. Au sujet de cette exposition, elle déclare : "Cette île, que Jacques Demy m'a fait découvrir dans les années 60, m'offre des paysages, des décors et des ciels qui m'inspirent autant que les situations locales et les personnes qui y vivent. Plaisir des découvertes ou surprises apportées par

les touristes et campeurs en été. Plaisir aussi de la solitude et de la mélancolie. Habitant depuis longtemps la rue Daguerre, à cinq minutes du boulevard Raspail, rien ne m'est plus agréable que de me rendre à pied exposer dans mon quartier, à la Fondation Cartier." Un livre a accompagné l'exposition "L'île et elle". Carnet de notes ou catalogue en préparation, il montre les lieux de Noirmoutier qui ont inspiré Agnès Varda. Plus que dans l'île, on partage avec elle un vagabondage en esprit, entre mélancolie et bonne humeur.

CLAIRE KACHKOUCH SOUSSY

Ciné Tamaris

En flânant dans la rue Daguerre, on passe devant le Daguerrotype, une boutique à double destination. On peut y retrouver, destinés à la vente, la plupart des films d'Agnès Varda ainsi que quelques films de Jacques Demy. Cette boutique abrite également une salle de montage que l'artiste continue d'utiliser à chaque nouveau projet cinématographique. En face, au 88 de la rue Daguerre, une charmante porte noire sépare la rue de l'univers d'Agnès Varda. Le premier étage correspond à la sphère privée de la cinéaste tandis qu'au rez-de-chaussée s'active l'équipe de Ciné-Tamaris, chargée de l'édition et de la distribution de ses films à travers le monde. Les cinq salariés de Ciné-Tamaris soutiennent et accompagnent la cinéaste dans chacun de ses nouveaux projets. Ce sont eux également qui accueillent les curieux et passionnés qui, chaque jour osent pousser la porte, en quête de renseignements.

moutier qui ont inspiré Agnès Varda. Plus que dans l'île, on partage avec elle un vagabondage en esprit, entre mélancolie et bonne humeur.

Esplanade du don

Elle a une de ces manières de vous faire connaître le monde Agnès Varda, notre voisine de la rue Daguerre.

A la terrasse du Moulin à café, les dîneurs nombreux profitent en murmurant de la tendresse du soir. Nous sommes en septembre, fruit somptueux d'un été finissant.

21h30 le décor bascule. Un écran géant apparaît soudain manœuvré hardiment par quelques personnages perdus dans l'ombre. Agnès surgit du noir pour entrer dans la lumière et nous annonce une projection privée de "Les glaneurs, la glaneuse". Un documentaire qu'elle commente avec cette simplicité si troublante. Elle a la douceur exigeante Agnès.

Je l'avais apprécié, beaucoup, cette œuvre, l'année précédente. Je voulais la revoir.

A bicyclette sur l'esplanade du don

En balade à bicyclette je suis passée par là vers 17h.

Mais voici que brusquement désignée comme volontaire, je me suis retrouvée à la tête d'un stand improvisé chargé des derniers numéros de La Page et d'une utile édition spéciale des associations du 14e. Je les diffuse par lots de trois en circulant parmi toute une société d'hommes, femmes, enfants, occupés à choisir et s'approprier objets, vêtements... (voir encadré).

Un café associatif, place de La Garenne

Elle s'étend là, place de La Garenne, l'esplanade du don, en terrasse devant le Moulin à café. Café associatif qui eut avec le Conseil de quartier Pernety la belle intuition et l'initiative d'organiser cette journée : ni brocante, ni bourse d'échange, mais le don tout simplement.

Vous ne connaissez pas cette esplanade bien sûr ! Allez donc y dîner un soir. Voyez le plan : rue du Château, rue Didot, rue Pernety forment trois de ses côtés. Lieu encore un peu neuf, il n'y circule aucun de ces monocoques à pétrole - qui vont nous manquer dit-on - bruyants, nauséabonds et automobiles.

Vous y serez à l'abri.

Et de 7 à 9, du lundi au vendredi. Vous pouvez même y petit déjeuner. Tous les mardis, des paniers de légumes de saison sont apportés par le producteur car il s'agit de maintenir - sinon de prudemment réinstaurer - l'agriculture paysanne (Amap).

Quant au brunch du dimanche de 12h à ... bref. Le programme du Moulin à café paraît tous les mois*. N'hésitez plus à aller l'y chercher.

YVONNE RIGAL

(* <http://moulin.cafe.free.fr>)

Un espace de gratuité

Le samedi 2 septembre, la place de La Garenne a accueilli, pour un après-midi, "l'esplanade du don" : tout le monde pouvait y déposer objets, vêtements, petit mobiliers... le tout en bon état, c'était la consigne. Ce fut une formidable occasion de nouer des relations aux personnes comme aux objets, dénuées de toute valeur marchande : des inconnus venaient déposer leurs trésors, d'autres venaient les recevoir et trouver leur bonheur. Pas d'argent, pas de troc, le plaisir du don, tout simplement. Impulsée par le Moulin à café, cette journée se voulait l'emblème de la générosité à l'échelle du quartier. Invitation à vivre l'exceptionnel dans ce monde marchand, l'initiative est trop heureuse pour ne pas être renouvelée.

FLEUR

Les 16 et 17 novembre prochain, Fleur retrouve le piano de Leo Ferré au "Forum" de la porte d'Ivry. Habitante du quartier Hallé et habituée du Magique ou de la fête de La Page, Fleur sera cette fois en duo avec la violoncelliste Johanne Mathaly pour de nouvelles chansons ou de nouveaux arrangements sur

Manda Djinn "One woman show"

A vant de venir habiter notre quartier, Manda Djinn avait déjà plusieurs fois changé de métier. Née à New York avec la musique dans le sang, Manda Djinn a commencé à onze ans comme danseuse de claquettes dans un club de jazz ! Elle est ensuite devenue chanteuse dans les plus célèbres clubs de la côte est des Etats-Unis accompagnée par les plus grands musiciens du moment, parmi lesquels le pianiste Thelonius Monk. Puis elle a promené pendant plusieurs



années son "One woman show" en Amérique du sud, aux Caraïbes et en Asie.

En 1984, elle débarque en France pour chanter dans les clubs parisiens, notamment avec l'orchestre de Claude Bolling. En 1987, elle devient la meneuse des Folies Bergère et se produit devant un public multiculturel. Elle devient chanteuse de gospel et de spirituals dans des églises, en France, en Algérie, au Maroc et dans quatre villes de Russie pour arriver "tête d'affiche" au festival de jazz de Moscou.

Après plusieurs voyages en Serbie et au Japon, elle s'installe en France, à Paris, pour écrire une comédie musicale "Gospel Truth" jouée à l'Espace Pierre Cardin, et

une autre sur la vie de Joséphine Baker.

Après une présentation "amicale" au New's Art Café, rue de l'Ouest, nous attendons avec impatience la représentation publique de "La Baker", en deux langues, pour le centenaire de la grande vedette noire de Saint-Louis qui a terminé sa longue carrière internationale à Bobino, en 1975.

J.-K.A.

Manda Djinn chante le 26 octobre 2006 au Swan bar 165, bd du Montparnasse, à deux pas de la Closerie des Lilas. Vous pouvez également la voir et l'écouter sur le site <http://mandadjinn.free.fr> où vous trouverez sa discographie et son press-book.



(PHOTO : TRISTAN SÉBASTIEN)

les chansons enregistrées l'an dernier, au même forum et qui ont fait l'objet d'un premier CD sorti cet été. Forum Léo Ferré ; 11, rue Barbès à Ivry, métro porte d'Ivry, face au moulin ; réservation au 01.46.72.64.68. Le spectacle est à 20h30, tarifs 10,5 et 13 €.

● Où trouver La Page ?

La Page est en vente à la criée sur les marchés du quartier (Alésia, Brune, Daguerre, Edgar-Quinet, Sainte-Anne, Villemain...) et dans les boutiques suivantes.

- Rue d'Alésia : n° 1, librairie L'Herbe rouge ; n° 73, librairie Ithaque ; n° 207, librairie papeterie presse.
- Rue Alphonse-Daudet : n° 17, Bouquinerie Alésia.
- Avenue de l'Amiral-Mouchez : n° 22, librairie Papyrus.
- Rue Bezout : n° 35, Atout Papiers.
- Rue Boulard : n° 14, librairie L'Arbre à lettres.
- Rue Boyer-Barret : n° 1, librairie papeterie presse ; n° 5.
- Rue Brézin : n° 33, librairie Au Domaine des dieux.
- Boulevard Brune : n° 76, librairie Lettres slaves ; n° 112, papeterie l'Aquafontaine ; n° 181, librairie Arcane ; n° 134, librairie-presse de la porte d'Orléans.
- Rue du Château : n° 148, Café Le Charming, resto-concert.
- Rue Daguerre : n° 44, librairie Apsara ; n° 69, boulangerie.
- Avenue Denfert-Rochereau : n° 94, librairie Denfert.
- Place Denfert-Rochereau : kiosque.
- Rue Didot : n° 53, librairie le Livre et la Lune ; n° 97, Didot Presse ; n° 117, Au plaisir de lire.
- Place de la Garenne : n° 9, Café associatif, Le moulin à café.
- Rue Gassendi : n° 40, "Plus près d'ailleurs".
- Avenue du Général-Leclerc : n° 10, kiosque Daguerre ; n° 75, kiosque Alésia ; n° 90, kiosque Jean-Moulin ; n° 93, librairie Mag Presse.
- Rue Hippolyte-Maindron : n° 41, galerie Expression Libre.
- Avenue Jean-Moulin : n° 12, librairie Nicole et Raymond ; n° 33, Café Signes.
- Rue Liard : n° 5, librairie-presse Liard.
- Avenue du Maine : n° 21, musée "Le chemin du Montparnasse" 15e ; n° 79, kiosque ; n° 165, tabac de la Mairie.
- Boulevard du Montparnasse : n° 125, librairie Tschann.
- Rue du Moulin-Vert : n° 31, Le livre écarlate.
- Rue de l'Ouest : n° 14, New's Art Café ; n° 20, Presses de l'Ouest.
- Place de la Porte-de-Vanves : n° 3, librairie du lycée.
- Porte d'Orléans : librairie-presse.
- Rue Pernety : n° 26, Zebrur.
- Rue Raymond-Losserand : n° 22, restaurant Cana'Bar ; n° 48, librairie Distral ; n° 63, librairie Tropiques ; n° 68, kiosque métro Pernety.
- Boulevard Raspail : n° 202, kiosque Raspail.
- Avenue Reille : n° 37, boucherie Conte.
- Avenue René-Coty : n° 16, librairie Catherine Lemoine.
- Rue de la Sablière : n° 4, librairie La Sablière.
- Rue Sarrette : n° 59, thés, produits diététiques Laffarge.
- Rue de la Tombe-Issoire : n° 91, librairie.

La Page

est éditée par l'association

L'Equip'Page :

6, rue de l'Eure 75014.

Tél (répondeur) : 06.60.72.74.41.

courriel : lapage.14@wanadoo.fr.

Directeur de la publication : Jean-Paul

Amangou. Commission paritaire

n° 83298. ISSN n° 12801674.

Impression : Rotographie,

Montreuil. Dépôt légal :

octobre 2006.